

## LA VERSION D'ANDRÉ CHOURAQUI : UNE TRADUCTION-CALQUE DE LA BIBLE

**D**E TOUS LES LIVRES à ce jour traduits, la Bible occupe, sans nul doute, la première place<sup>1</sup>. Disponible en quelque 1 200 langues et dialectes<sup>2</sup>, elle a été, estime-t-on, répandue à environ deux milliards d'exemplaires<sup>3</sup>.

Rien qu'en français, on compte pour « l'Ancien » Testament seul, et depuis 1831<sup>4</sup>, vingt-cinq nouvelles versions<sup>5</sup> dont une quinzaine ont vu le jour après 1945.

Parmi ces dernières, des publications considérables comme la *Bible de Jérusalem* (catholique), parue en 1956 aux Éditions du Cerf<sup>6</sup>; la *Bible de la Pléiade* (laïque) dirigée par E. Dhorme, sortie chez Gallimard de 1956 à 1959; la *Bible* du Chanoine Osty (catholique), au Seuil, en 1973; la *Traduction Œcuménique de la Bible*, chez Cerf et l'Alliance biblique universelle (comportant des notes émanant de catholiques, de protestants et de juifs) (1976); et, au nombre des plus récentes, la traduction (juive) d'André Chouraqui, parue chez Desclée de Brouwer en 1976.

C'est dire l'ampleur du mouvement biblique à une époque qui, justement, se caractérise par le recul général des pratiques religieuses.

C'est, également, donner la mesure de la place revenant, dans le domaine de la traduction en général, au genre particulier de la traduction biblique<sup>7</sup>.

Car, il faut bien l'admettre, indépendamment des convictions philosophiques de chacun, la nature même et la place sociale ou historique du texte biblique empêchent le traducteur de l'aborder comme s'il s'agissait de prose ou de poésie ordinaires.

Certes, si la traduction parfaite existait, une seule manière d'opérer s'offrirait face à n'importe quel texte. Mais comme il n'en est rien, dans le meilleur des cas, la traduction se ramène toujours à la production d'équivalences plus ou moins proches de la lettre et – ou – de l'esprit de l'original.

Il en résulte donc que le traducteur se voit systématiquement confronté, à l'orée même de son entreprise, au choix entre fidélité littéraire et littérale, quitte à les concilier, parfois, selon les circonstances ou les moyens dont il dispose.

L'option fondamentale du traducteur n'est cependant nullement gratuite. Elle lui est dictée – consciemment ou non – par une série de facteurs, parmi lesquels la nature du texte original et la destination (public et usage) de la traduction jouent un rôle déterminant. Aucun traducteur, en effet, ne s'efforcerait de rendre à n'importe quel prix les connotations affectives des termes d'un traité de physique quantique par exemple, en s'exposant par là au risque de gêner la communication du message principal et de fournir une traduction inutilisable. Pareillement, le traducteur de Mallarmé qui s'en tiendrait strictement au « sens », trahirait tout aussi sûrement son modèle.

Entre ces deux frontières – prose la plus a-poétique et poésie la plus a-prosaïque – s'étend l'éventail complet des registres à traduire, dont chacun impose au traducteur un dosage particulier du rendu des connotations et des dénnotations. Ces limites, larges assez pour accueillir n'importe quel genre de texte, s'avèrent cependant trop étroites dans un cas : celui de la Bible. Non seulement parce qu'il s'agit d'un livre dont la constitution s'étend sur un millénaire et dont le contenu, tour à tour narratif, législatif

ou poétique est des plus composite, mais encore parce que le caractère sacré dont il est investi lui confère une dimension supplémentaire d'ordre technique qui donne au traducteur le sentiment d'avoir à opérer simultanément à deux extrêmes. En d'autres termes, d'être obligé de fournir d'un texte littéraire une version revêtant la précision d'une traduction technique et, inversement, d'un texte technique (ce que la Bible est, à sa manière) une traduction affectant les qualités d'un texte littéraire.

Ces deux exigences qui peuvent sembler contradictoires, ne le sont qu'en apparence, car l'opposition qu'elles impliquent s'atténue dès lors que le traducteur situe son action dans la perspective d'une traduction maximale, même si, en lui-même, il sait cette dernière inaccessible.

Ainsi, c'est l'insuffisance chronique des traductions bibliques, au regard de la *double* exigence définie plus haut, qui permet notamment d'expliquer la multiplication des versions, chacune résolvant le problème au gré des options du traducteur, ces options étant elles-mêmes partiellement déterminées par l'attente du public visé.

La comparaison des résultats obtenus révèle des traductions parfois très dissemblables mais qui se rejoignent pourtant sur un point : le respect des normes habituelles du « bon usage ». À deux ou trois exceptions pourtant.

La première en date des tentatives visant à quitter les sentiers battus est celle, peu connue, d'Alexandre Weill, auteur prolifique du XIX<sup>e</sup> siècle et traducteur d'une Bible intitulée *Les cinq livres (mosaïstes) de Moïse, traduits textuellement sur l'hébreu, avec commentaires et étymologies*, Paris, Sauvaire, 5 vol., 1890.

Une traduction encore maladroite en raison des préventions de Weill à l'égard du Pentateuque qu'il considère comme falsifié par Ezra le Scribe et qu'il censure donc abondamment. Mais, surtout, à cause de ses conceptions linguistiques naïves, dominées par un souci exagéré de l'étymologie, qui le portent à faire dériver l'arabe, le chaldéen, le français, la langue d'oc, l'anglais, l'allemand, et on en passe,... de l'hébreu<sup>8</sup>.

Personne n'oserait évidemment le suivre lorsqu'il explique l'exclamation française « O, là là » par référence à l'hébreu « laïalah » (sic!), « nuit », ou les mots « aurore » et « or » par l'hébreu « or », « lumière »<sup>9</sup>.

On lui accordera cependant un crédit tout différent à la lecture de certaines de ses traductions, marquées au sceau d'une audace nettement payante, et annonciatrices des travaux d'Edmond Fleg et d'André Chouraqui.

Qu'on en juge par l'extrait suivant du verset 11 de *Genèse* I, difficile à traduire si l'on désire rendre les liens étymologiques unissant *tadeshê'* (qu'il fasse pousser) et *déshé* (verdure); *zéra'* (semence) et *mazeriya'* (portant de la semence); *'ets periy* (bois, arbre fruitier) et *'ets* (fruit).

Weill propose, moyennant quelques innovations : « Que la terre fasse germer des graminées, de l'herbe avec sa semence semencante, du bois fruitier portant fruit ».

Soixante-dix ans plus tard, Edmond Fleg, le second novateur en matière de traduction biblique<sup>10</sup> traduira : « De végétal que se végète la terre : herbe semant semence, arbre-fruit faisant fruit... ».

André Chouraqui<sup>11</sup>, quant à lui, écrira : « La terre gazonnera le gazon, l'herbe ensemencant semence, l'arbre à fruit faisant fruit... ».

La comparaison avec l'excellente traduction d'E. Dhorme<sup>12</sup> éclaire la nature des trois premières versions : « Que la terre produise du gazon, de l'herbe émettant de la

semence, des arbres fruitiers faisant du fruit... » dit Dhorme, peu soucieux, ici, de faire accéder le lecteur non-averti à la forme originale du texte biblique.

Au contraire, ce désir de communication « totale » se retrouve en permanence dans la Bible d'André Chouraqui, lequel, à défaut de pouvoir mener ses lecteurs au texte hébreu, s'est fixé comme objectif de le leur amener, *en français*. En somme, de tenter, sur la Bible, une traduction maximale.

Par quels moyens, c'est ce qu'à partir d'ici, nous essayerons de mettre en évidence.

À notre connaissance, aucune traduction moderne de la Bible n'a suscité autant de réactions contradictoires que celle d'André Chouraqui. Quelques-uns de ces recenseurs<sup>13</sup> situent leurs critiques sur le plan théologique, mais la plupart insistent plutôt sur les aspects linguistiques de cette traduction qui, effectivement, ne laisse jamais d'étonner. La lecture attentive de cette version, aujourd'hui complète<sup>14</sup>, permet de comprendre à la fois les inconditionnels de Chouraqui et ses adversaires.

Hébréophone d'origine maghrébine et formé à l'école française, André Chouraqui, actuellement installé à Jérusalem, s'est lancé, de son propre aveu<sup>15</sup> dans l'entreprise qu'on lui sait, mû par la volonté de « décaper » les traductions antérieures de tout l'apport de la pensée grecque<sup>16</sup>, afin de situer sa propre version le plus près possible du texte original. Et cela, en traduisant « ce que le texte hébreu dit » et non ce qu'il aurait aimé qu'il dise<sup>15</sup>.

Sa méthode repose sur deux principes généraux : d'une part, la prise en considération systématique du rapport existant entre le sens des mots hébraïques et leur racine et des moyens de rendre cette liaison sensible dans la traduction; d'autre part, la traduction des temps du verbe hébraïque.

Le premier principe implique naturellement que dans les cas, nombreux, où le français ne dispose pas, par rapport aux termes hébreux d'équivalents présentant la même étymologie, le traducteur s'institue également créateur, soit en imposant « aux mots choisis, une signification renouvelée »<sup>17</sup>, soit en forgeant des néologismes. C'est évidemment sur le bien-fondé de ces procédés que les critiques s'affrontent.

## 1. Néologismes

Voici, par exemple, quelques néologismes de Chouraqui relevés dans sa traduction de la Genèse<sup>18</sup>. On peut, grosso modo, les classer en deux catégories, à savoir les néologismes de forme et ceux de sens.

### a) Les néologismes de forme

Certains sont si peu frappants et s'intègrent tellement bien à la langue que leur nature se perçoit à peine. Tel est le cas de *Gen. 24 : 11* : « à l'instant crépusculaire, l'instant où sortent les *puiseuses* » (Dhorme : « au temps du soir, au temps où sortent *celles qui vont puiser* »), ou de *Gen. 31 : 54* : « ils *nuitent* sur la montagne » (Dhorme : « ils *passèrent la nuit* dans la montagne »).

D'autres, par contre, surprennent davantage, comme dans *Gen. 24 : 22* : « l'homme prend une *narinière* d'or » (Dhorme : « l'homme prit un *anneau* d'or ») où

le traducteur tente de rendre par ce moyen la valeur spécifique de l'hébreu « nezem », « anneau de nez, boucle d'oreille ».

Parfois, le néologisme proposé par Chouraqui revêt un aspect plus complexe, tel celui-ci, de *Gen.* 42 : 36 qui combine néologisme de forme et de sens : s'agissant de rendre la forme verbale « shikhaletèm », « vous me faites perdre mes enfants », Chouraqui écrit : « Vous m'avez *désenfanté!* » (Dhorme : « vous me *privez d'enfants* »).

Ces quatre créations reposent, avec beaucoup d'autres, sur le principe connu de la « quatrième proportionnelle » qui permet, dans la langue, de rendre compte de l'action de l'analogie. Ainsi, comme « laveuse » est à « laver », « *puiseuse* » sera à « puiser », etc. Quant à « *désenfanté* », il résultera d'abord d'un néologisme de sens, implicite, attribuant à « enfanté » la nouvelle valeur de « nanti d'enfants » (cf. arme/armé, enfant/enfanté). Puis sur cette valeur, supposée admise, viendra se greffer le néologisme de forme créant « *désenfanté* » d'après le schéma armé/désarmé, enfanté/désenfanté.

Les exemples précédents montrent que ces créations sont d'autant plus difficilement acceptables qu'elles sont élaborées, et impliquent de présupposés filigrane.

Le cas-type du néologisme choquant parce que hermétique aux yeux du lecteur ordinaire est celui du v. 16 du chap. 48, traduit généralement : « Que les enfants (Ephraïm et Manassé) puissent se multiplier à l'infini au sein du pays » rendu ainsi par Dhorme : « ...qu'ils foisonnent abondamment au sein du pays », mais ainsi par Chouraqui : « Qu'ils *poissonnent* d'abondance au sein de la terre ». Presque un non-sens, surtout dans le contexte du « sein de la terre », si l'on ignore que le verbe hébreu à rendre était « dagoh », « se multiplier », dénominateur de « dag », « poisson ».

La question, dès lors, se pose : à qui s'adresse une telle traduction? Aux hébraïsants (qui peuvent s'en passer) ou aux autres, généralement peu en mesure de la décrypter? À la limite, ne faut-il surtout pas y voir, au-delà de la tentative de transposition, une invitation implicite à se référer, en dernier ressort, au texte original lui-même?

## b) Néologismes de sens

Ailleurs, l'innovation porte exclusivement sur la signification de mots déjà existants. *Gen.* 6 : 16, notamment, se lit ainsi chez Chouraqui : « Tu feras une *culmination* à l'arche » (Dhorme : « Tu feras à l'arche un *toit* »). Comme il s'agit d'un hapax, Dhorme signale en note que le sens du mot « tsohar » ne s'éclaire que par référence à l'arabe et l'assyrien où il signifie « dos ». Refusant, pour sa part, de choisir un sens, Chouraqui rend l'obscurité du mot hébreu en introduisant dans sa version le néologisme de sens « *culmination* »; lequel, dans ce contexte, perd sa valeur de terme d'astronomie<sup>19</sup>. Le traducteur évite, par ce moyen, de donner au lecteur pour clair ce qui ne l'est pas.

Quoiqu'il ne s'agisse plus de néologismes, nous ajouterons encore à ce registre le recours fréquent à des termes et expressions connus en français, mais si rares, qu'à l'inverse de certains néologismes de forme, ils semblent nés de la plume du traducteur.

## 2. Termes rares

À première lecture, nombre de ces termes paraissent tout à fait gratuits. Et, une fois

encore, seule la comparaison avec le texte biblique permet d'établir leur pertinence. On s'en aperçoit dans *Gen. 25* qui s'achève sur l'épisode de la vente par Esaü de son droit d'aînesse à Jacob. Le marché passé, le dernier verset (v. 34) conclut : « Ainsi Esaü *méprisa* le droit d'aînesse » (Dhorme).

Chouraqui préfère : « Essaw a *déprisé* l'aînesse », rendant là, en français, le verbe hébreu « bazoh » par un équivalent<sup>20</sup> connotant mieux que « mépriser » l'atmosphère de marchandage dans lequel s'inscrit l'épisode du plat de lentilles. Du même coup, « dépriser » renvoie à la justification traditionnelle juive de Jacob qui, dans l'aventure n'a pas le beau rôle<sup>21</sup>.

Un peu plus loin, en *Gen. 28* : 22, Chouraqui traduit : « Tout ce que tu me donneras, j'en *dîmerai* la dîme, pour toi », alors que, habituellement, on lit : « j'en *préleverai* la dîme pour toi » (Dhorme). Cette fois, l'emploi du verbe rare « dîmer » se comprend par le souci de suggérer au lecteur la véritable structure grammaticale du passage qui comporte l'infinitif absolu « 'asêr 'a'aserénou lakh », c'est-à-dire, littéralement : « dîmer, je dîmerai pour toi ». L'évocation de la double forme verbale hébraïque par la combinaison, en français, d'un dénominatif et du nom dont il dérive s'en trouve certes renforcée, mais la fidélité à l'hébreu demeure relative.

### 3. Les calques

La volonté de réaliser une traduction maximale, susceptible de rendre compte de tout, même de la forme de l'original, implique inévitablement le recours aux calques. Le pseudo-hébraïsme que constituait « dîmer la dîme » (pour « dîmer, je dîmerai »), illustre déjà, en partie, le système.

Classiquement, on peut distinguer, chez André Chouraqui, calques d'expression et de structure.

#### a) Calques d'expression

Il s'agit de calques respectant les structures syntaxiques du français, mais introduisant dans la langue de nouveaux modes d'expression.

Tel est *Gen. 26* : 21 : « Il *clame* le nom du puits : Esseq, dispute » (Dhorme : « Il *appela* donc le puits du nom d'Esseq »), calque littéral de « Vayiqera' shêm habe'êr 'êseq », attribuant au français « clamer » le même sens et la même étymologie qu'à l'hébreu « qaro' », « crier, clamer et nommer ». La signification particulière imposée à « clamer » mise à part, ici, la formulation de Chouraqui ne heurte en rien les habitudes mentales du français.

Ce ne sera plus vrai dans *Gen. 40* : 8, *Gen. 27* : 33; *Gen. 31* : 30 et d'autres passages encore, où, à l'imitation de l'hébreu, le traducteur recourt nettement à la paronomase, alors qu'en général, le français l'évite. Il écrit donc : « *Nous avons rêvé un rêve* », « *Ytzaq tremble* d'un grand *tremblement* », « *Tu languissais de langueur* pour la maison de ton père », au lieu de « faire un rêve », « être saisi de tremblement », « languir ». Quoique cette forme de redondance alourdisse le message, la communication ne souffre d'aucune ambiguïté, au contraire même.

Mais le souci de refléter fidèlement l'hébreu porte parfois aussi André Chouraqui à calquer la polysémie de certains termes hébraïques. Le Procédé offre l'avantage

d'assurer la cohérence de la traduction, puisque le même mot hébreu est toujours traduit par le même équivalent français. Cependant, à l'inverse du recours à la paronymase, la transmission de l'information en est fortement gênée.

La traduction du mot « *davar* » est caractéristique à cet égard. « *Davar* » signifie en effet rien moins que « parole, chose, affaire, différend, rapport, nouvelle, ordre, occasion, tâche, besogne... » Or que trouve-t-on dans la Bible de Chouraqui? « *Davar* » au sens d'« ordre » : *Gen. 22 : 16* : « puisque tu as fait cette *parole*... je te bénirai » (Dhorme : « puisque tu as fait cette *chose* » (accepter de sacrifier Isaac); au sens de « parole » : *Gen. 24 : 33* : « Il dit : je ne mangerai que je n'aie dit mes *paroles* » (Dhorme : « ...*ce que j'ai à dire* »); au sens de « tâche, besogne », *Gen. 24 : 26* : « Le serviteur raconte à Ytzhag toutes les *paroles* qu'il a faites » (Dhorme : « toutes les *choses* qu'il avait faites » (les tâches dont il s'était acquitté).

Le calque de la polysémie met en lumière la spécificité de la traduction biblique qui, en raison de la nature de son objet, tend à attacher pratiquement autant de valeur à la forme du texte original qu'à son contenu. Ce respect du « terme sacré », en filigrane chez nombre de traducteurs, trouve, avec André Chouraqui, son expression la plus aiguë.

### b) Calques de structure

Moins fréquents que les calques d'expression, parce que sources d'agrammaticalité, les calques de structure ne sont pourtant pas absents de la version de Chouraqui.

Ils se combinent d'ailleurs parfois à des calques d'expression, comme dans *Gen. 34 : 26*, où l'on trouve : « ils les tuent à *bouche* d'épée » (Dhorme : « ...*au fil* de l'épée »), traduction littérale de l'hébreu « lépiy-harèv ».

Ce calque, et bien d'autres, comme celui de *Gen. 27 : 42*, où on lit qu'« Essaw se reconforte de *toi* à te tuer » (Dhorme : « ...Essaï... veut se venger de *toi*, en te tuant ») restituent certes avec minutie la structure du texte hébraïque. Leur rentabilité s'avère cependant problématique, car ils obscurcissent la transmission globale du message, et cela au bénéfice de particularités grammaticales secondaires, même si ces dernières ne manquent pas d'intérêt aux yeux de certains théologiens.

Le retour aux sources de la « veritas hebraïca » se manifeste encore dans la traduction de Chouraqui par l'abandon des noms bibliques traditionnels, occidentalises par la *Septante*.

La *Genèse* devient de la sorte *Entête*, calque étymologique approximatif de « *Beréshit* », premier mot du livre et son titre traditionnel hébraïque. Le mot combine la préposition « *be* », « dans, en », et « *réshit* », hapax signifiant « commencement » mais tiré de la même racine que « *rosh* », « tête ».

Isaac redevient *Ytzhag*; Abel, *Hevel*; Noé, *Noah*; Ève, *Hawah*; Adam, *Adame* et Caïn, *Qaine* (probablement afin d'éviter la nasalisation).

Le nom divin est reproduit sous la forme du Tétragramme non vocalisé, et *Elohim* se voit simplement transcrit, sans traduction. De même que *Ivri*, l'Hébreu; *Pelishtim*, Philistins; *Mitsraïm*, Égypte; *Mitsrith*, égyptienne; *alouph*, chef; *'Amorah*, Gomorrhe; etc.

On rencontre évidemment ici le transfert tel quel, qui représente sans doute la forme ultime du calque.

La méthode du transfert possède ses partisans et ses adversaires, les premiers appréciant ce qu'elle confère d'authenticité à la traduction<sup>22</sup>, les seconds la refusant en raison des effets faciles de couleur locale et d'ethnologisation<sup>23</sup> qu'elle produit.

#### 4. Cohérence

À cela s'ajoute que l'emploi du calque ne présente d'utilité – même relative – que s'il peut être systématique (cf. supra « davar »). Or, la nature des choses dresse un sérieux obstacle à l'établissement d'un réseau cohérent de calques. La preuve : le célèbre épisode du jugement de Salomon (I, *Rois*, 3 : 25-26) qui comporte le passage que voici : (trad. Chouraqui) « La femme dont le fils est vivant dit au roi, - oui, ses *matrices* s'émeuvent pour son fils – De grâce, mon maître! Donnez-lui l'enfant vivant », où *matrices* est le calque de « *rahamiym* » (habituellement traduit par « entrailles »), pluriel de « *raham* », la matrice. D'où le calque, « *ses matrices* », au sens de « ses entrailles, son intérieur ».

Mais voici qu'en revenant à *Gen.* 43 : 30, on découvre ceci : « Joseph se hâte, car ses *entrailles* s'émeuvent pour ses frères », traduction usuelle de « *rahamiym* » imposée par le sexe du personnage concerné.

Aurait-on pu, voire dû, parler des « *matrices* » de Joseph afin de suggérer l'origine du mot? La logique de la traduction étymologique l'aurait exigé.

#### 5. Anachronismes et crudités

L'étude des calques n'épuise naturellement pas la mise en évidence des caractéristiques de la traduction d'André Chouraqui. D'autres traits, que l'on appréciera ou non, s'en dégagent encore : des *anachronismes* du genre : « Tu feras l'arche en *cellules* » (*Gen.* 6 : 14), (« ...en *niches* »); « je ne prendrai rien... ni un fil, ni un *lacet de soulier* » (*Gen.* 14 : 23), (« ...une *courroie de sandale* ») ou la préférence accordée au *terme cru* quand l'euphémisme rendait également justice à l'original : « Adame *pénètre* Hawah, sa femme » (*Gen.* 4 : 1); « Tamar, ta bru a putassé » (*Gen.* 38 : 24), là où « connaître » et « se prostituer » suffisaient.

#### 6. Les temps

Les limites du présent article ne nous permettent pas d'aborder en détail la structure temporelle des traductions d'André Chouraqui. On ne saurait cependant la passer totalement sous silence, tant elle est singulière.

Le système temporel des traductions de Chouraqui se caractérise par la très forte prédominance du présent – historique ou biblique. Le traducteur espère de cette façon pallier les difficultés de transposition de l'hébreu, lequel distingue davantage entre *accompli* et *inaccompli* qu'entre présent, passé et futur. Bien qu'il soit possible, dans les grandes lignes, d'identifier l'accompli au passé, et l'inaccompli au futur, au présent et à l'imparfait.

Choisissant d'ignorer cette solution, Chouraqui lui préfère un présent uniforme qui, en même temps qu'il résout les problèmes grammaticaux en les évitant, confère au texte biblique des résonances actuelles, propres, selon le traducteur, à interpeller le

lecteur moderne.

Pourtant, plus encore qu'aux calques, c'est à l'absence de dynamique temporelle que l'on s'habitue le plus difficilement dans la nouvelle traduction. Lisons : « Et c'est le soir et c'est le matin : jour unique... il sépare les eaux sous le plafond des eaux sur le plafond. Et c'est ainsi... Elohim fait le vivant de la terre pour son espèce... La femme voit que l'arbre est bien à manger... elle prend de son fruit. Elle mange. Elle en donne aussi à son homme avec elle. Il mange. Les yeux des deux se dessillent. Ils savent qu'ils sont nus. Ils cousent... » (*Gen. I et III*).

La plupart des critiques d'André Chouraqui ne se privent pas de juger sa traduction, souvent en termes excessifs. Certes, le recenseur peut, autant que quiconque, aimer ou refuser les néologismes, les calques, voire les crudités de la traduction qu'il commente. Pourtant, son rôle ne s'identifie pas, à notre avis, avec celui d'un arbitre du bon goût. Au lecteur seul de décider sur quelle version il arrêtera son choix, et cela en fonction des particularités que les commentateurs auront mises en évidence.

À cet égard, la Bible d'André Chouraqui s'offre comme une traduction tendue vers l'évocation la plus authentique possible d'un texte original, occulté par des siècles d'habitudes, de bienséance et de respect « religieux » de la langue d'arrivée.

Rompant avec les usages, Chouraqui inverse la direction de ce respect en prenant désormais pour objet la langue de départ et, pour instrument, celle d'arrivée. Avec ce corollaire sans doute inattendu : la dure mise en lumière des limites d'un procédé qui voudrait parfois que l'on parlât hébreu *en français*.

---

### Notes :

1. Cf. *The Book of a thousand tongues*, The American Bible Society, New York & London, 1938, qui donne, exemples à l'appui, la liste de 1 100 langues et dialectes, dont le micmac, le mohawk, le sokotri ou le zinza.
2. Cf. Jean CHEVALIER, « Les traductions récentes de la Bible », in *Question de*, 2<sup>e</sup> trim. 1975, p. 77-93.
3. Suivie, mais de loin, par les œuvres de Marx et de Mao-Tsé-Toung.
4. Publication de *La Bible, Traduction nouvelle* de Samuel CAHEN, première traduction du XIX<sup>e</sup> siècle remontant à l'original hébreu.
5. Plus de quarante, en tenant compte des rééditions.
6. Rééditée, assortie de commentaires, sous le titre de *Nouvelle Bible de Jérusalem* (Denoël, 1973) et sous celui de *Bible du peuple de Dieu* (Éditions Centurion-Cerf, 1973 également).
7. Les *United Bible Societies* publient d'ailleurs une revue technique (paraissant alternativement sous les noms de *Technical papers for the Bible translator* et de *Practical papers for the Bible translator*) exclusivement consacrée aux problèmes spécifiques de la traduction biblique. On connaît d'autre part, les travaux, fondamentaux en ce domaine, de E. A. Nida et de C. H. Taber, notamment leur *Theory and practice of translation*, Brill, Leiden, 1969 et *Comment traduire la Bible*, du premier, Alliance biblique Universelle, 1967.
8. A. WEILL, *La Genèse*, p. 3-7.



9. *Id.* p. 8.
10. E. Fleg n'a traduit que la *Genèse* et l'*Exode* parus sous les titres suivants : *Le livre du Commencement*, Éditions de Minuit, Paris, 1959 et *la Sortie d'Égypte, Id.*, 1963. La mort l'a empêché de poursuivre.
11. *Entête*, Desclée de Brouwer, 1974.
12. *La Bible, l'Ancien Testament*, NRF, 1956.
13. L'opposition la plus dure émane de Henri Meschonnic, dans « Un faux poétique », *La Quinzaine littéraire*, 1<sup>er</sup> au 15 septembre 1974 et, d'une manière plus détaillée, dans « Le calque dans la traduction », *les Cahiers internationaux de symbolisme*, 31-32, CIEPHUM, p. 65-75. On trouvera l'expression d'une position moins critique dans l'article collectif intitulé « Une version « originale » de la Bible », paru dans *Les Nouveaux Cahiers*, Paris, mars 1975, p. 55-60. Sévère encore, le fr. J.-L. Vesco O. P. dans « Traduction nouvelle », *Revue Thomiste*, 1974, N. S. n° 3, p. 474-476, auquel A. Chouraqui répond dès le n° 4 de la même revue, p. 656-659. Beaucoup plus favorable à la nouvelle traduction, le commentaire du Père F. Dreyfus paru dans la *Revue Biblique*, janv. 1975, p.114-118, ou celui de André Neher dans la *Revue des Études Juives*, CXXXIV (3-4), juillet-déc. 1975, p. 125-128.  
L'auteur lui-même s'explique sur sa démarche dans « Une traduction de la Bible », *Études*, octobre 1975, p. 447-462; dans « Traduire la Bible », *Foi et Langage* n° 3, Paris, avril-juin 1977, p. 203-209.
14. *La Bible*, traduite et présentée par André CHOURAQUI, 26 vol., Desclée de Brouwer, 1977. (Ancien et Nouveau Testament).
15. *Une traduction de la Bible*, p. 450.
16. Introduite par l'intermédiaire de la *Septante*.
17. *Une traduction de la Bible*, p. 451.
18. Presque tous les exemples cités dans le présent article proviendront de la *Genèse*, notre propos se limitant à mettre en évidence les procédés majeurs de la technique de traduction d'André Chouraqui. Nous comparerons ces exemples aux traductions d'E. Dhorme, très sûres, mais beaucoup plus classiques et moins audacieuses que celles de Chouraqui.
19. *Culmination* : « La plus grande élévation qu'un astre atteigne au-dessus de l'horizon » (Littré).
20. *Mépriser* : « s'élever au-dessus de l'amour... qu'on a ordinairement pour une chose ». *Dépriser* : « diminuer le prix, le mérite d'une chose » (Littré).
21. Rachi le célèbre commentateur juif de Troyes (XI<sup>e</sup> s.) explique ainsi le verset : « Le texte témoigne de l'impiété d'Esau qui a dédaigné le service de Dieu. » *Le Pentateuque, Accompagné du commentaire de Rachi*, Fond. O. S. Lévy, Paris, 1964.
22. Qui reconnaîtrait « Jacob » derrière *Jacques*, voire *James* ou, mieux, « Shabetai », sous *Zébedée*?
23. Selon l'expression de H. Meschonnic.

---

Source : *Le français moderne*, n° 4, octobre, 1980, p. 336-345.